



**Mme Frédérique Espagnac, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques**  
**M. Iñaki Echaniz, Député de la 4<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques**  
**Mme Colette Capdevielle, Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques**  
**M. Peio Dufau, Député de la 6<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques**

**Madame Astrid Panosyan-Bouvet**

Ministre du Travail et de l'Emploi

14, avenue Duquesne  
75007 PARIS 07

Bayonne, le 5 novembre 2024,

*Nos Réf : CC/MB/2024.0025*

Objet : Lettre d'alerte sur les conséquences de coupes budgétaires pour les Missions Locales en vue du PLF 2025

Madame la Ministre,

Nous venons d'être alertés par la Mission Locale du Pays basque au sujet des coupes budgétaires prévues par le projet de loi de finances 2025 et qui risquent de compromettre leur capacité à mener à bien leurs actions.

Les Missions Locales sont essentielles pour l'accompagnement des jeunes et pourraient connaître une réduction de 5,8 % de leur budget.

Ceci compromettrait leur disposition à soutenir efficacement les jeunes, et notamment ceux souffrant de problèmes de santé mentale.

Un enjeu identifié comme « *la grande cause nationale de 2025* » par votre gouvernement.

L'éducation et la santé constituent les fondations indispensables sur lesquelles repose toute société.

Dans la situation actuelle, les Missions Locales, qui agissent aux deux niveaux, devraient faire partie des priorités politiques.

Amputer leur budget aujourd'hui conduirait à se confronter à des problèmes de grande envergure demain dès lors que de nombreux jeunes n'auront pas reçu l'accompagnement dont ils avaient besoin.

La Mission Locale du Pays basque accueille chaque année plus de 3 500 jeunes, presque autant de filles que de garçons (49 % contre 51 %), dont 1 500 en « accompagnement intensif ».

Elle est confrontée à des cas de plus en plus complexes, y compris des situations de handicaps psychiques.

C'est la raison pour laquelle nous ne comprenons pas pourquoi le budget PACEA, dédié à l'accompagnement des jeunes vers l'insertion et l'emploi, serait amputé de plus de 50 millions d'euros.

Cela compromettrait l'avenir de milliers de jeunes sur le territoire national et constituerait une contradiction directe de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mise en place entre 2018 et 2023.

Un tel manque de cohérence nuit à la philosophie des Missions Locales et entraîne un risque d'exclusion d'une partie des publics qu'elles accompagnent.

En tant que parlementaires, nous soulignons ici l'urgence de réaffirmer notre engagement envers les Missions Locales dont les actions s'inscrivent dans le cadre du service public, vers la jeunesse.

Les Missions Locales doivent donc bénéficier de moyens à la hauteur des ambitions du gouvernement pour le plein emploi des jeunes.

C'est pourquoi nous resterons vigilants quant aux décisions qui seront prises.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces observations qui émanent des acteurs locaux très inquiets pour leur avenir.

Nous adressons également une copie de la présente lettre, pour information, à Madame Agnès Canayer, Ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite enfance auprès du Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Frédérique Espagnac  
Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques



Iñaki Echaniz  
Député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



Colette Capdevielle  
Députée de la 5e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



Peio Dufau  
Député de la 6e circonscription des Pyrénées-Atlantiques

